

**COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE**

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2023  
CONVOCATION DU 7 AVRIL 2023**

Le 13 avril 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.  
Nombre de Conseillers : 19

**PRÉSENTS :**

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

**PROCURATION :**

M BAERT à M CHOCRAUX  
Mme SINIARSKI à Mme THELLIER-CUVELIER  
Mme DA SILVA à M DESPREZ

**ABSENT EXCUSÉ :**

M LAGANGA

**Secrétaire de séance :** Julie DELTOUR

**DÉLIBÉRATION N°15/2023  
Vote des subventions aux associations pour 2023.**

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme GELEZ pour la présentation du tableau ci-après :

Associations	Subvention 2023	
	Subvention	Exceptionnelle
Abeilles en Pévèle	0	0
ACAM	0	200
Amicale des Anciens Combattants	300	250 ( gerbes )
Amicale des Sapeurs Pompiers de Templeuve	0	0
Amicale pour le don de sang bénévole	0	150
APECC	0	0
Arts en Ciel	300	0
ASEC	500	0
Basket Loisirs	0	0
Cap'Country Club	400	0
Cap'Jeunes	1500	210 sur justificatif

Club de Coupe et Couture	300	0
Club de Plongée	0	0
Club de Scrabble en Pévèle	300	0
Club des Aînés	300	0
Comité d'Animation	800	0
ES Cappelle-Pont à Marcq	500	500 pour formation sur justificatif
Harmonie « Les Amis Réunis »	500	0
Les Alyzées	0	0
La Boule Cappelloise	400	0
Linux Nord Pas-de-Calais	0	0
Poussez la porte	300	100
Tennis de Table Cappelle-en-Pévèle	1000	500 pour formation sur justificatif
Vélo Club Templeuve-Cappelle	200	0
ZCV Club du Pays de Pévèle	300	0
CATNAT	300	0
<b>Total</b>	<b>8 200</b>	<b>1 910</b>

Le Conseil Municipal, avec **16 voix pour** :

- Vote l'octroi des subventions aux associations communales selon le tableau ci-dessus ;
- Prévoit que les dépenses seront reprises sur l'article 65748, de la section de fonctionnement du budget primitif 2023.

Les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Bernard CHOCRAUX

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 18/04/2023
ID : 059-215901299-20230413-13042023_D15BP-DE



DATE DE PUBLICATION : **18 AVR. 2023**  
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET :

**18 AVR. 2023**